
Georges Rossi, D. Bazzo et M. Lauffer

La Guinée maritime aujourd'hui

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Georges Rossi, D. Bazzo et M. Lauffer, « La Guinée maritime aujourd'hui », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 217 | Janvier-Février 2002, mis en ligne le 13 février 2008. URL : <http://com.revues.org/index1033.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Presses universitaires de Bordeaux
<http://com.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://com.revues.org/index1033.html>

Document généré automatiquement le 29 septembre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Georges Rossi, D. Bazzo et M. Lauffer

La Guinée maritime aujourd'hui

Pagination originale : p. pp.31-62

- 1 S'ouvrant sur l'océan Atlantique par une façade de quelques 300 km, la région administrative de Guinée Maritime¹ occupe une bande d'environ 150 km de largeur moyenne entre les contreforts du plateau du Fouta-Djalón à l'est et l'océan à l'ouest. Sur 43.730 km, elle regroupe, grâce à la présence de la capitale, Conakry, quelque 36% de la population du pays soit 2,5 M.hab. (ou 1,4 M.hab. et 20% de la population totale si l'on fait abstraction du poids de la capitale afin d'avoir une meilleure appréciation de la population rurale).
- 2 Elle se caractérise par un climat aux précipitations abondantes, toujours supérieures à 2m, mais avec une saison sèche très marquée d'au moins cinq mois, par un réseau hydrographique peu hiérarchisé, largement ouvert sur l'océan grâce à de nombreux chenaux et estuaires. Ce réseau de drainage est remonté, parfois sur près d'une centaine de kilomètres, par des marées à forte amplitude, qui dépassent 5m dans les estuaires du Nord. Il débouche sur une plate-forme continentale exceptionnellement large, près de 160 km au Nord, et à très faible pente, par l'intermédiaire de vasières largement développées qui donnent au littoral guinéen sa physionomie spécifique.
- 3 Trois écosystèmes se succèdent de l'est à l'ouest : le rebord profondément entaillé du plateau gréseux du Fouta-Djalón, des marais maritimes occupés par la mangrove, puis des eaux littorales peu profondes. L'ensemble, en interrelation, constitue un système écologique complexe aux multiples interfaces.
- 4 La diversité et la richesse du système écologique se traduisent aussi par celle des paysages ruraux et des modes de mise en valeur. Plusieurs caractères discriminants peuvent être proposés pour décrire cette diversité. Si les grandes unités écologiques ont occasionné une différenciation très nette des paysages ruraux en paysages d'altitude, de piémont et de mangrove, deux autres groupes de facteurs permettent d'expliquer plus finement la diversité des situations observées.
- 5 D'une part, le peuplement de la Guinée Maritime, résultat d'une longue histoire de migrations et les particularités spatiales et sociales qui en découlent. D'autre part, le maillage de l'espace par un réseau urbain et de transport dont l'influence s'exerce de façon très inégale sur les campagnes.
- 6 Tous ces facteurs de diversification ont conduit à une véritable mosaïque rurale, où les paysages, les cultures, les modes de mise en valeur et les conditions sociales et économiques, la structuration de l'espace changent très rapidement.
- 7 Après avoir caractérisé ces dynamiques actuellement à l'œuvre, nous examinerons ce que sont les contraintes que doit affronter le développement des zones de mangrove et la façon dont les paysans y répondent. Enfin, nous tenterons de dégager quelques pistes pour tenter de définir les conditions d'un développement véritablement durable.

Des espaces en rapide mutation

La monétarisation de l'économie rurale

- 8 La monétarisation de l'économie rurale est un élément central des dynamiques économiques et sociales à l'œuvre en Guinée Maritime. Influençant les modes de mise en valeur, elle a aussi une importance capitale en termes écologiques. Notre étude n'avait pas pour but de quantifier ce phénomène, mais elle a permis de comprendre par quels mécanismes la monnaie s'est progressivement introduite jusqu'au cœur des stratégies de gestion des populations.

- 9 Dans la zone littorale de Guinée, la proximité, voire la simultanéité, des influences continentales et océaniques produisent et entretiennent une mosaïque de facettes agro-écologiques extrêmement diversifiées et aux fonctionnements interdépendants. Ce système écologique est exploité à travers des modes de gestion dont le point commun est la recherche de complémentarités entre plusieurs activités menées simultanément. Ces modes de gestion peuvent être qualifiés d'opportunistes car la gestion simultanée de plusieurs activités complémentaires et parfois concurrentes, aussi bien en termes de travail que d'investissement financier, intègre, nécessairement, la plasticité face aux évolutions peu prévisibles des contextes économiques, sociaux, climatiques, hydro-sédimentaires, et même politiques.
- 10 Depuis l'Indépendance, les systèmes de gestion développés sur tout le littoral combinent un pôle d'activités monétaires et un pôle d'activités vivrières. L'apparition du pôle monétaire est difficile à situer : la commercialisation des surplus de riz dans les années 1920 n'est pas forcément un indice de monétarisation. Ces surplus étaient plutôt le fruit aléatoire d'une agriculture à fort potentiel dans des contextes écologiques et démographiques favorables. Par ailleurs, cette mise sur le marché des excédents de production ne correspondait pas à une opération d'échange du travail agricole contre de l'argent, mais à un troc. La généralisation de la monétarisation de l'économie rurale est plus récente. Elle a commencé un peu avant l'Indépendance avec celle des échanges qui a ultérieurement entraîné celle des itinéraires techniques. A partir de la Deuxième République l'argent devient une véritable valeur-étalon et un outil de gestion qui permet de décloisonner les activités et d'effectuer, au gré des nécessités, des transferts entre elles. Dans ce cadre, la situation apparaît comme très hétérogène le long du littoral.
- 11 A proximité immédiate des villes qui offrent simultanément demande et facilité d'enlèvement, abondance et diversité des possibilités de consommation, le pôle monétaire a pris une importance quasi exclusive. Les ceintures maraîchères, l'arboriculture ou le petit élevage ne sont cependant pas le signe d'une mono-activité. A l'échelle de l'unité familiale, d'autres activités, comme le salariat urbain, sont pratiquées qui permettent souvent de financer l'investissement initial et de compléter les revenus. A cela s'ajoute une rapide monétarisation du foncier.
- 12 Les zones intermédiaires sont marquées par la coexistence d'activités à finalité monétaire et d'activités principalement destinées à l'autoconsommation au sein d'un système de gestion où l'argent joue un rôle de lien entre elles. Dans ce cas, au sein des villages les activités monétarisées sont apparues au cas par cas à la suite d'une conjonction de facteurs aboutissant, localement, à une crise de la riziculture. Cela a été, par exemple, le cas à Douprou à partir des années 1980 lorsque l'érosion de la plaine de front de mer conjuguée à la croissance démographique n'a plus permis d'assurer l'autosuffisance en riz. Dans le même temps, le changement social faisait apparaître de nouveaux besoins et le désenclavement de nouvelles opportunités.
- 13 Lorsque ces situations locales de crise se produisent, l'agriculture vivrière ne permettant plus de satisfaire les besoins familiaux, leur sécurisation rend l'intensification des activités à finalité monétaire indispensable. Mais, à force de travail constante, il devient alors inévitable de réduire la quantité de travail investie dans les activités vivrières. Dans ce cas, le recours à la main-d'œuvre salariée permet de maintenir au sein de l'unité familiale une riziculture financée par les activités monétaires. Chaque foyer réalise ainsi en fonction de ses moyens et de ses besoins, un réglage entre activités à but monétaire et activités à but principalement d'autoconsommation, choisissant à chaque étape des itinéraires techniques de recourir soit à la main-d'œuvre familiale, soit au salariat en fonction de leurs coûts d'opportunité respectifs. Par ailleurs l'essor des activités monétaires, lié au désenclavement, laisse aux populations locales une relative indépendance par rapport aux acteurs dominants des filières et la liberté d'organiser ces stratégies au mieux de leurs intérêts.

- 14 Les raisons du maintien d'un pôle vivrier important sont multiples. Au premier rang vient probablement la maîtrise du risque : il est considéré comme une assurance face aux aléas des activités monétarisées. Par ailleurs, la rizière conserve une valeur symbolique très forte et fait donc parti des critères de l'honorabilité. Dans le cas particulier de la riziculture baga, cette valorisation sociale se prolonge par une valorisation du foncier, reconnue à travers la mise en valeur. Aussi, les notables de la société baga dépensent-ils souvent de fortes sommes pour mettre en culture le foncier familial et considèrent-ils cette attitude comme l'une de leurs plus importantes responsabilités sociales. Il s'agit d'un investissement à finalité politique et à rentabilité sociale, ce qui ne veut pas dire qu'il ne se traduise pas, à un moment ou à un autre, par un retour financier. Le maintien d'un vaste domaine foncier, la présence de nombreux dépendants, garantissent notoriété, pouvoir et le cas échéant, aide.
- 15 Dans les zones les plus enclavées comme les îles Tristao, la monétarisation de l'économie rurale est plus rare et, lorsqu'elle est effective, s'effectue brutalement. En effet, la difficulté d'accès aux marchés urbains diminue la rentabilité des activités monétaires à un point tel qu'elles ne permettent pas d'assurer une fonction de sécurisation. Celle-ci est alors recherchée à travers, d'une part, la qualité d'une mise en valeur rizicole minutieuse qui exploite une panoplie technique très riche, d'autre part, en utilisant au maximum les complémentarités offertes par les différentes facettes écologiques. Mais ce comportement d'aversion au risque nécessite un investissement en travail considérable, qui ne laisse que peu de place aux autres activités. Cela rend, dans le contexte actuel, ces systèmes très fragiles.
- 16 En effet, lorsqu'une opportunité de revenus monétaires apparaît, l'enclavement rend difficile son intégration aux systèmes de gestion existants. L'organisation des filières compense l'enclavement par une très forte structuration des nombreux intermédiaires selon un schéma hiérarchique très strict, ce qui entraîne une dépendance exclusive de la main-d'œuvre. Cependant la possibilité d'un gain en numéraire exerce sur les jeunes un attrait comparable à celui des villes dans d'autres circonstances, car en l'absence de possibilités d'évolution du système rural lui-même, il n'existe pas, sur place, d'autre possibilité pour se procurer de l'argent.
- 17 L'exemple des Tristao montre que l'arrivée d'une filière monétaire dans ce contexte de fort enclavement ne permet pas son appropriation et son intégration dans un système de multi-activités, comme c'est le cas dans les zones intermédiaires. On observe alors le passage brusque d'un système de production voué à l'autoconsommation, très dépendant des conditions écologiques, à un système monétarisé étroitement lié à une filière dont le centre de gravité est extérieur à la zone. Ce passage se traduit par une déstructuration du système vivrier et, tout particulièrement, d'une riziculture performante mais très exigeante en temps.

Une région fortement polarisée

- 18 Le littoral guinéen apparaît comme une zone d'attraction à deux niveaux. La concentration de la population y est visible à l'échelle régionale, mais aussi nationale. Dans un cas comme dans l'autre, elle se traduit par un double mouvement vers les villes et vers les campagnes les plus côtières.
- 19 A l'échelle nationale, la polarisation s'exprime avant tout par la croissance du tissu urbain. Conakry, mais aussi d'autres grandes villes industrielles (Kamsar, Fria) ou commerciales (Kindia) attirent des populations de l'ensemble du pays. En effet, elles proposent, outre des opportunités économiques, une forte concentration d'infrastructures et de services aujourd'hui jugés indispensables. L'attraction urbaine est également sensible dans certains centres secondaires de croissance récente (Dubréka, Forécariah, à un moindre degré Boké, plus récemment Kolaboui, Tournifily et Tanéné) qui profitent du dynamisme commercial suscité par la monétarisation du marché de certaines productions (poisson, sel). On constate que les services publics ont du mal à suivre cette très rapide croissance (l'augmentation de la

- population de Conakry a été de 630 % depuis 1960) et que, de plus en plus, le secteur privé prend le relais dans la fourniture des services de base tels que la santé ou l'éducation.
- 20 A l'échelle régionale, la richesse écologique des campagnes du littoral permet une grande diversité d'activités. Ce potentiel, joint à l'existence d'un réseau urbain et de transport relativement dense, crée des opportunités économiques qui poussent de plus en plus de ruraux de l'intérieur de la Guinée Maritime à migrer vers la côte. Ainsi, le développement de la filière pêche a joué un rôle moteur important. En effet, l'accès à la ressource n'est limité par aucune territorialisation des eaux côtières, et les techniques de pêche artisanales sont consommatrices de main-d'œuvre. Elles s'accompagnent souvent de modalités de rétribution en nature (poisson frais) qui, quand les conditions de conservation par le froid ne sont pas remplies, obligent à développer simultanément des activités artisanales (fumage, salage, séchage) et commerciale. Le poisson transformé est alors, soit vendu sur des marchés locaux, soit exporté vers des marchés régionaux (Sénégal, Mali...) et internationaux (Europe, USA...).
- 21 Cette capacité d'intégration de la filière pêche génère un mouvement de main-d'œuvre en direction de la côte. Mouvement saisonnier d'abord puisque, dans un premier temps, la pêche artisanale n'est généralement pas pratiquée toute l'année, puis définitif car l'intégration plus complète dans la filière nécessite une présence permanente sur le littoral afin d'optimiser les conditions de commercialisation ou l'utilisation et la rentabilité des investissements en matériel. Cela se traduit, pour la pêche utilisant des embarcations à voile, par des mouvements de migration qui conduisent les pêcheurs de campements en campements au cours de la saison. Les grands débarcadères de la côte ont ainsi vu leur fréquentation croître dans des proportions telles qu'actuellement ils sont souvent les plus importants pôles d'attraction de leurs zones. Les marchés quotidiens, rendus nécessaires par l'importance de leur population non agricole, génèrent des activités maraîchère et de petit commerce dans les villages voisins. Dans les zones les plus isolées (Tristao), les besoins de la filière pêche sont par ailleurs à l'origine de leur désenclavement, certes très relatif.
- 22 Cette polarisation sous l'influence d'une filière commerciale rendue possible par les opportunités écologiques, s'exprime aussi, bien que de manière moins nette que pour la pêche, pour la saliculture, la foresterie, et pour les activités agricoles monétarisées. La croissance des besoins urbains en bois de chauffe et en charbon de bois a donné lieu à la professionnalisation de bûcherons et de charbonniers et à l'organisation de cette filière. La saliculture en mangrove est, depuis longtemps, une activité suscitant des migrations saisonnières de femmes provenant des zones continentales de toute la région et, là encore, la filière du sel, très structurée, couvre toute la Guinée et s'étend au-delà des frontières. Ce dynamisme est susceptible de limiter ou d'inverser les migrations vers les villes. L'île de Kaback, intégrée à la ceinture maraîchère de Conakry, affiche un comportement démographique radicalement différent des sous-préfectures voisines. Sa population se maintient sur place, et accueille même de nouveaux arrivants, souvent originaires de l'île, qui l'avaient quittée pour fuir les conditions de vie médiocres qu'elle offrait alors.
- 23 Cette polarisation est relayée par l'action des opérateurs de développement. En Guinée Maritime, les opérations de développement en milieu rural concernent les domaines de l'aménagement (aménagement rizicole en mangrove, rarement en bas-fonds, construction et réhabilitation de pistes, de points d'eau, d'infrastructures scolaires et de santé) ; du soutien aux organisations professionnelles (pêche, riziculture, saliculture) ; du micro-financement (crédit rural) ; de la gestion des milieux (baie de Sangaréya). Hormis le micro-financement, la majorité des interventions restent sectorielles et concernent des filières. Or, pratiquement toutes les filières de Guinée Maritime sont fondées sur l'exploitation de ressources dépendant du fonctionnement du système écologique du littoral.
- 24 Les différents facteurs de la polarisation régionale et, en partie, nationale sur la bande littorale, suscitent *de facto*, une intensification de l'exploitation des ressources du système écologique.

Elle s'accompagne parfois d'innovations techniques permettant de mieux exploiter la ressource (cas de la pêche ou, partiellement, du sel), mais, dans la plupart des cas, l'innovation majeure est sociale et économique et correspond à la structuration des filières, leur monétarisation et, parfois, leur professionnalisation.

- 25 Il est capital de prendre en compte ce phénomène car il induit une pression nouvelle et importante sur les diverses ressources car les profits ainsi dégagés par les différents acteurs exercent un fort pouvoir d'attraction qui amplifie le phénomène migratoire. Les enquêtes ont montré, par exemple, que tirée par la demande et une filière bien organisée, la production croissante de sel pouvait entraîner, en mangrove, l'installation de saliculteurs allochtones qui, sachant qu'ils ne reviendront pas l'année suivante, n'hésitent pas à couper à blanc des peuplements entiers d'*Avicennia*. Dans certains cas c'est la réserve de bois de chauffe de tout un village qui, en quelques semaines, est détruite.
- 26 Face à ces évolutions, aujourd'hui puissantes et rapides, on peut essayer de définir ce que sont, actuellement, les enjeux de développement de la région.

Quel développement pour les zones de mangrove ?

- 27 Nos différentes analyses conduisent à tenter d'apporter des éléments de réponse à trois interrogations principales, liées, qui concernent les acteurs du développement en Guinée Maritime : pour quelles raisons les opérations modernes d'aménagement en milieu de mangrove connaissent-elles de multiples difficultés, soulignées depuis un demi-siècle, par le caractère répétitif des projets ? Quel développement peut-on envisager en zone de mangrove ? Dans un contexte marqué par de très rapides changements démographiques, économiques et sociaux, quels sont les risques pour l'écosystème anthropisé que constitue la mangrove ?

La mangrove guinéenne est un milieu d'une extrême mobilité morpho-sédimentaire, mobilité imprédictible dans l'espace et le temps

- 28 Les côtes guinéennes, basses, échancrées de profondes rias, presque exclusivement bordées par des vasières et des marais maritimes couverts de forêts de palétuviers, ont l'apparence de milieux stables. Cette impression est trompeuse, car le complexe hydro-sédimentaire qui les constitue est en réalité spatialement très instable et réagit rapidement à une modification des facteurs de l'équilibre morpho-sédimentaire. Sur ce littoral constitué essentiellement de sédiments fins, meubles et récents, très facilement remis en mouvement en dépit de la faible énergie des vagues, ces modifications d'équilibre se traduisent, concrètement, par l'évolution continue de la configuration du trait de côte et des vasières d'estuaire. C'est dire les contraintes imposées à l'aménagement hydro-agricole par les dynamiques morpho-sédimentaires.
- 29 L'équilibre, instable, du trait de côte, de celui des berges des estuaires et des drains secondaires dont dépend l'inondation / drainage des plaines, est principalement déterminé par deux groupes de facteurs plus ou moins étroitement liés aux composantes du climat, c'est-à-dire imprévisibles et variables en permanence dans l'espace et le temps. Il s'agit de la quantité et du type de sédiments apportés par les fleuves, des conditions de déplacement et de dépôt / érosion de ces sédiments le long de la côte par l'intermédiaire des courants engendrés par les marées et la houle. Un exemple, exposé très schématiquement, permet d'appréhender à la fois la complexité et le caractère aléatoire de ces interactions.
- 30 Une augmentation ou une diminution de la pluviométrie sur les bassins-versants va modifier la quantité (et parfois aussi la nature) des sédiments apportés au fleuve par les versants, en même temps que la quantité d'eau écoulee et les modalités de cet écoulement. Ce changement du rapport débit / charge du fleuve se répercute sur la quantité et la composition granulométrique (plus ou moins grande proportion d'éléments fins) des sédiments apportés par les fleuves aux estuaires et à la mer. Il va déterminer, aussi, en un point donné, la capacité d'érosion ou de sédimentation du cours d'eau. En dehors de variations climatiques d'ordre pluri-décennales, les apports sédimentaires varient dans d'importantes proportions d'une année sur l'autre

(variations interannuelles), et, considérablement, dans l'année, entre saison des pluies et saison sèche. Ils sont donc, à différentes échelles de temps, de type spasmodique. On pourra, de manière imagée, retenir l'idée de l'expulsion, plus ou moins périodique, par les fleuves, de « paquets sédimentaires » de volume et de composition variables.

31 L'importance et la localisation des phénomènes de sédimentation / érosion le long de la côte (les deux peuvent se produire simultanément à faible distance ou se succéder dans le temps en un même lieu) dépendent donc en partie de l'importance et de la nature, variables, de ces apports sédimentaires et des conditions de leur transport. Dans les estuaires, la sédimentation, la mobilisation et le déplacement des sédiments sont principalement liés à l'amplitude des marées et au débit instantané du fleuve au moment de cette marée, c'est-à-dire à la position plus ou moins à l'amont ou à l'aval du contact entre eau douce et eau salée (biseau salé), ainsi qu'à la vitesse des courants de flot et de jusant.

32 Sur la côte, le transport est effectué essentiellement par les courants engendrés par la houle (dérive littorale). Leur direction, leur aptitude à éroder, transporter, déposer sont, pour un même lieu, liées à leur capacité de transport. Celle-ci est fonction de la vitesse et de l'angle d'incidence de la houle à la côte, elle-même dépendante de la direction et de la vitesse initiale de la houle au large (et donc de la direction, de la course et de la vitesse de vents formés dans l'Atlantique), modifiée par la diffraction introduite par la topographie, très mobile, des petits fonds. On peut ajouter que, compte tenu des caractéristiques morpho-sédimentaires de la côte guinéenne, l'énergie des vagues et clapots déclenchés par des vents locaux peut être suffisante pour remettre en suspension et déplacer un matériel argileux. Aussi, à côté des apports fluviaux, une part non négligeable du volume sédimentaire en transit et en dépôt provient de l'érosion et de la remobilisation périodique des dépôts des vasières littorales et subtidales.

33 Bien évidemment, les vents, généraux ou locaux, à l'origine de ces modalités de transports sont variables en vitesse et en durée et, dans une certaine mesure, en direction, en fonction de la période de l'année ainsi que d'une année à l'autre, modifiant ces modalités de façon significative. Il faut, par exemple, garder à l'esprit le fait que la capacité de transport d'une dérive littorale double pour une simple augmentation de 10° de l'angle d'incidence de la houle, mais devient brutalement nulle pour un angle supérieur à 50-55°.

34 L'envasement ou le dévasement en un point, la vitesse de ces phénomènes, sont liés aux interactions permanentes entre ces multiples facteurs. On en conçoit l'extrême complexité. L'image à retenir est celle de « paquets sédimentaires » de volume et de composition variables, isolés ou en trains, transitant, se sédimentant ou se mobilisant le long du littoral à des vitesses variables et à différents pas de temps, en fonction de conditions hydrologiques et morphologiques locales liées aux caractéristiques du moment des facteurs climatiques.

35 Ces mouvements sédimentaires peuvent être rapides et amples, non seulement en front de mer, mais aussi le long des estuaires. Ils entraînent de brutales variations des conditions écosystémiques (dynamiques hydro-sédimentaires, pédologiques, phytogéographiques) et, par voie de conséquence, des conditions de l'aménagement et de la mise en valeur. Un drain, important pour le fonctionnement hydraulique d'un périmètre, peut s'envaser en quelques mois, une vanne peut, de même, être déchaussée, une digue emportée, un sens de drainage progressivement s'inverser, avec les conséquences pédologiques et les incidences sur la production que l'on connaît bien aujourd'hui. Ajoutons que contrairement à une idée reçue, la mangrove n'est pas en mesure d'empêcher, en front de mer, l'érosion du substrat vaseux des marais maritimes. Si elle est capable de coloniser rapidement un banc de vase fraîchement déposé et de contribuer à son exhaussement et à sa stabilisation relative, elle ne peut en aucun cas protéger durablement un ouvrage en cas de dévasement provoqué par un changement de l'équilibre hydro-sédimentaire.

- 36 L'île de Kabak illustre bien les conséquences de ce que nous venons d'exposer. En dépit d'une histoire des aménagements caractérisée, depuis cinquante ans, par une succession d'échecs, en 1996, a été construite une nouvelle digue, techniquement comparable à celle qui avait été emportée à la fin des années 1970. Elle reprend le même tracé, se situant simplement en retrait à l'endroit de sa précédente rupture. L'hydraulique a été revue, c'est-à-dire qu'elle a été adaptée aux conditions de drainage et à la situation hydro-sédimentaire constatée au moment de la conception de l'ouvrage. On se retrouve donc toujours dans le même cas de figure. Une digue en terre imposante, des ouvrages hydrauliques fixes, impossibles à adapter à une inévitable mobilité hydro-sédimentaire, si ce n'est au prix d'un entretien très coûteux en temps pour les paysans (et / ou en argent pour l'aide extérieure). Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il est fort probable que cet aménagement n'aura pas plus de succès que les précédents. Une démonstration du même type peut être facilement faite en ce qui concerne les causes des problèmes multiples qu'ont connu, depuis cinquante ans, les périmètres du rio Kapachez.
- 37 C'est là une des difficultés principales de l'intervention en mangrove : de par les types d'aménagements, permanents, lourds et coûteux, les périmètres hydro-agricoles supposent, pour fonctionner et être rentabilisés, des conditions hydrologiques, sédimentologiques et agronomiques stables sur des périodes longues. Or, ces milieux de mangrove, qu'il s'agisse de ceux de front de mer ou de ceux d'estuaire, sont en permanence soumis à une très forte instabilité hydro-sédimentaire. Ces évolutions sont qualitativement et quantitativement imprévisibles. Il est extrêmement difficile et onéreux de lutter contre eux. Il existe donc une incompatibilité de fond entre le principe même du grand aménagement et l'extrême mobilité du milieu biophysique. C'est un certain type de conception du périmètre hydro-agricole qui est inadapté à la réalité hydro-morphosédimentaire du littoral guinéen.

La mangrove est une mosaïque complexe de micro-milieux : cette diversité, à l'origine de sa richesse, est aussi une contrainte forte à l'aménagement

- 38 Sous une apparente uniformité, l'écosystème de la mangrove cache une grande variété de facettes agro-écologiques en fonction des caractères pédologiques, de la micro-topographie qui commande l'importance, la durée, le rythme des inondations (douce ou salée), et de la position par rapport au front de mer et aux axes de drainage. Des multiples interfaces entre ces facettes naissent la richesse et la diversité du milieu. Nous ne reviendrons pas sur le fait que cette mosaïque évolue, naturellement, à plusieurs pas de temps, en fonction des variations des facteurs climatiques qui commandent, *pro parte*, les dynamiques hydrologiques et sédimentologiques fluvio-marines.
- 39 La grande variabilité spatiale des caractéristiques pédologiques, ainsi que la sensibilité des sols ou anciens sols de mangrove à l'aménagement sont une contrainte majeure. Les risques d'acidification sont potentiellement considérables (voir la notice sur les sols). Ils résultent directement des conditions hydro-morphologiques prévalant lors du dépôt des sédiments, celles-ci ayant guidé la colonisation préférentielle par des *Rhizophora* ou par des *Avicennia*, autre facteur déterminant du risque. Ces formations ont pu, en un même point, se succéder dans le temps en fonction des évolutions morphodynamiques. Les sols de mangrove sont un véritable puzzle dans lequel un sol non potentiellement sulfaté acide en surface peut recouvrir des vases susceptibles de s'acidifier en cas de drainage.
- 40 A ce véritable puzzle pédologique est associée une micro-topographie complexe caractéristique de cette morphologie de plaines littorales fluvio-marines ou d'anciens marais littoraux. Les dénivelés sont très faibles, parfois insensibles, et ne peuvent être décelés qu'à partir d'un levé topographique, mais quelques dizaines de centimètres suffisent à modifier les conditions d'inondation et de drainage, aussi bien pour les eaux douces que pour les eaux salées et, par-là même, le risque pédologique.

41 La difficulté dans la mise en valeur de ces marais maritimes à mangrove est donc de tenir compte de potentialités et de risques spatialement très variables sur de faibles distances. Des points de vue agronomique et économique, on peut difficilement considérer une plaine ou une fraction de plaine comme une entité homogène qu'il est possible de découper en parcelles géométriques, au potentiel productif équivalent, que l'on peut gérer de façon identique. Les principes d'aménagement et de gestion actuels des périmètres hydro-agricoles supposent un minimum d'homogénéité spatiale et de standardisation. On ne peut que constater qu'ils vont à l'encontre de la très grande hétérogénéité de la mosaïque hydro-morphopédologique complexe que sont ces espaces.

Les techniques et stratégies paysannes s'adaptent à ces caractéristiques

42 Ces mosaïques de micro-milieus, aux sols lourds mais riches en matière organique, à la fertilité régulièrement renouvelée en régime naturel, ont depuis longtemps attiré les hommes. Pour ces populations de tradition rizicole, appartenant essentiellement aux groupes baga et balante, la mangrove est au cœur du système rural et ils ont développé des techniques adaptées à ses potentialités, à ses contraintes, à son fonctionnement très particulier. Les modes de gestion très souples, de type opportuniste, basés sur la diversité et la complémentarité des écosystèmes et des activités agricoles, permettent de couvrir l'essentiel des besoins vivriers. A cela s'ajoutent de multiples activités agricoles et non agricoles, aujourd'hui destinées, dans les zones désenclavées, à assurer des revenus monétaires. Fondamentalement, les techniques de production et les stratégies des paysans visent, avant tout, à gérer et à minimiser le risque, qu'il soit écologique ou économique, et à optimiser la productivité du travail. En dépit de l'omniprésence des rizières dans le paysage, les paysans gèrent empiriquement et avec la souplesse qu'impose la fragilité alimentaire / économique face à l'aléa et à l'insécurité du lendemain, une multi-activité que l'on peut qualifier d'opportuniste.

43 En effet, le temps de travail disponible à l'intérieur des unités de production est réparti au long de l'année sur les différentes activités en fonction des ordres de priorité et des opportunités du moment. Bien qu'il existe, pour les activités agricoles, la pêche et la saliculture, des périodes d'activité liées aux contraintes du milieu biophysique, cette affectation de la force de travail peut fort bien varier, une même année, d'une unité de production à une autre, et pour une même unité, d'une année sur l'autre. Cette stratégie d'aversion au risque, tout comme l'importance donnée au lien social et à son entretien, est la meilleure réponse - et, en tout cas, la seule - qu'il leur soit possible d'apporter aux faiblesses des contextes technique et économique dans lesquels ils vivent ainsi qu'aux lacunes des systèmes sociaux publics de prévention et d'assurance. On peut cependant dégager quelques principes généraux :

44 *a - Premièrement*, si la riziculture reste encore pratiquée presque partout en mangrove, la gestion de l'espace productif est plus ou moins finement adaptée au caractère de mosaïque du milieu en fonction d'un faisceau de contraintes qui prend en compte les situations foncière, financière, de travail disponible, de niveau technique de l'exploitation. Ce dernier est dépendant des facteurs culturels, mais aussi de la disponibilité en travail ou en numéraire, c'est-à-dire aux possibilités de diversification et de monétarisation des activités, en grande partie liées au désenclavement et à la position au sein du maillage spatial par les réseaux.

45 Toutes les parcelles d'une exploitation ne sont pas traitées de la même manière. Au sein de l'espace productif, le maximum de travail (et donc de soins dans les façons culturales) va être investi sur les parcelles dont on sait, par expérience, qu'elles offrent le plus de garanties et permettent, en principe, de sécuriser l'autoconsommation. Ensuite, on va, graduellement, en fonction du temps de travail encore disponible, éventuellement mettre en culture des parcelles jugées de plus en plus « à risques », mais en y investissant moins de travail, et donc avec des façons culturales moins soignées. Ainsi, telles parcelles, à un moment perçues comme menacées par un dégraisement du littoral, l'envasement d'un drain ou une acidification

excessive, ne feront, le cas échéant, l'objet que d'une mise en culture très sommaire, voire inexistante certaines années.

46 On peut donc distinguer schématiquement, au sein des exploitations, des parcelles où les risques sont minimums, systématiquement et soigneusement mises en culture, directement ou grâce au travail salarié, et des parcelles à risque croissant, où la mise en culture n'est réalisée que s'il reste du travail ou de l'argent disponible. Autrement dit, le paysan va chercher à optimiser le temps de travail investi par unité de surface en fonction du risque potentiel estimé, y compris du risque climato-hydrologique. Il s'agit bien, alors, de techniques extensives, mais elles ont leur logique, y compris en termes économiques. Le corollaire de la flexibilité dans l'affectation du travail disponible est la souplesse de l'occupation spatiale. De ce point de vue on peut parler de « terroirs caoutchouc ». Cet ensemble de pratiques est bien adapté au caractère de mosaïque mouvante des micro-milieus de la mangrove guinéenne.

47 *b - Deuxièmement*, à l'échelle de l'ensemble ou d'une portion du terroir, il s'agit, à travers une série de règles collectives qui ont fait leurs preuves dans toutes sortes de situations écologiques, climatiques, économiques, sociales, de gérer le patrimoine foncier, et de sécuriser la production. Le mode d'organisation et de mise en valeur du terroir passant, le cas échéant, par le biais de la monétarisation des activités non-rizicoles, privilégie la sécurisation face à la performance économique.

48 Ce contrôle social repose sur un ensemble de règles et de pratiques mettant en forme un certain nombre de savoirs et de valeurs sociales ou religieuses que nous groupons sous le terme de « tradition », ce qui ne veut pas dire qu'elles soient figées, immuables et réfractaires à l'innovation, bien au contraire, et implique un pouvoir capable de faire respecter les décisions et de sanctionner. Pour autant, il ne s'agit en aucune façon de démocratie et les collectivités ne fonctionnent pas obligatoirement sur le mode du consensus. A l'intérieur de celles-ci existent des contradictions, des luttes, des intérêts divergents, des stratégies diverses, et les luttes de pouvoir et d'influence y sont la règle.

49 Toutefois, les enquêtes montrent que ce contrôle social s'exprime différemment dans la société baga et dans la société soussou. Seule la société soussou possède de véritables instances de gestion et de décision collectives disposant d'un pouvoir réel au niveau de l'ensemble d'un terroir villageois dans lequel il n'existe pas de véritable appropriation individuelle de la terre. Chez les Baga les décisions de gestion se prennent au niveau du territoire de chaque famille. Au niveau de l'ensemble du terroir, le pouvoir du descendant des fondateurs est, avant tout, symbolique : « l'appel baga » n'est pas plus qu'un catalogue de recommandations. Dans les faits, chaque famille, reconnue propriétaire de la terre par l'endiguement, est maîtresse chez elle. Par ailleurs, sur le foncier non encore approprié ou conservé indivis, comme certains peuplements de palétuviers, il existe une imprécision quant à la définition des droits de chacun. Cette organisation sociale est cohérente avec les nécessités et les contraintes de la gestion territoriale en mangrove. Pour être efficace, celle-ci doit se faire sur de petites unités gérées indépendamment et ne nécessite nullement une organisation d'ensemble de la gestion de l'espace et de la production.

50 Les conséquences pratiques de ces différences sont importantes. Ces sociétés sont relativement plus perméables que des groupes à structure centralisée, tels les Soussou, aux pénétrations territoriales allochtones, en particulier sur les portions de terroir collectivement appropriées sur lesquelles peut régner un certain flou juridique. L'absence de véritable contrôle social collectif et d'instance d'arbitrage et de sanction sur l'ensemble du terroir peuvent le rendre sensible à des pratiques non régulées, prédatrices, que ce soit par des autochtones ou des étrangers. Dans le contexte actuel de monétarisation et de polarisation des activités vers la côte, cela peut aboutir à une situation d'accès non surveillé aux ressources de la mangrove.

51 *c - Troisièmement*, si les spécificités culturelles et les contraintes foncières et écologiques locales, ainsi que la situation vis-à-vis de l'enclavement, déterminent la diversité de ces

systèmes, l'organisation et l'aménagement des terroirs, la complémentarité des diverses facettes écologiques et des activités sont toujours perçues comme un atout. De par sa souplesse, cette diversité permet l'adaptation et l'ajustement permanent à des contextes écologique, social et économique mouvants. A ce titre, elle est activement recherchée.

52 De ce point de vue, on peut distinguer, d'une part, des communautés enclavées pour lesquelles la riziculture conserve, outre une grande importance culturelle, un rôle économique majeur, essentiellement à travers l'autoconsommation ; d'autre part, des communautés plus intégrées dans l'économie de marché pour lesquelles la riziculture reste culturellement et socialement importante, y compris en tant qu'élément de stratégies sociales et foncières, mais n'est plus, à des degrés divers, la principale ressource monétaire. Cela ne signifie pas qu'à un moment ou à un autre les paysans ne seront pas conduits à vendre une partie de leur production. Cela se produit non seulement lorsqu'ils dégagent des surplus mais aussi dans le cas d'un besoin financier qu'ils ne peuvent pas satisfaire autrement. Les usuriers en profitent largement. Mais, globalement, les revenus des unités d'exploitation proviennent essentiellement des autres activités.

53 Dans un contexte de multiplication des opportunités de gain et où la force de travail disponible est limitée, le développement et la monétarisation des multi-activités sont fondés sur le transfert d'une part du temps de travail de la riziculture vers ces activités. Ces stratégies adaptatives peuvent entraîner une stagnation, voire une régression du niveau technique de la riziculture. Par exemple, l'admission de l'eau de mer en saison sèche afin de contrôler la prolifération des adventices, signalée dès 1951², est une technique qui disparaît rapidement, car elle impose une présence sur les périmètres à une période de l'année où il peut être opportun de privilégier d'autres activités : pêche, saliculture, emplois urbains, commerce... En retour, ce sont de plus en plus souvent les bénéfices tirés des activités monétarisées qui permettent, à travers le salariat agricole, de maintenir la riziculture dans un contexte de désenclavement et d'ouverture au marché.

54 Dans ce cadre, les différentes productions possibles ne revêtiront un intérêt financier que si le marché permet une rétribution de l'unité de temps de travail au moins équivalente à celle des autres productions. Or, actuellement, du fait de l'importance du temps de travail nécessaire pour assurer des rendements optimums, la rémunération de l'unité de temps de travail investie dans la riziculture de mangrove est inférieure à celle offerte par pratiquement toutes les autres activités. Il est plus rentable de reporter ce travail sur des activités dégageant, en termes monétaires, une meilleure valeur ajoutée.

55 D'autant que lorsque l'autosuffisance en riz ne peut pas être assurée ou compensée au niveau de l'unité de production par suite d'un aléa quelconque, les revenus tirés des autres activités ou, à défaut, les solidarités au sein du groupe, entendons par-là les systèmes d'échanges croisés de dons et de contre-dons, de prêts sous forme d'argent, de nourriture ou de services, vont, d'une manière ou d'une autre y suppléer, à condition que celui qui se retrouve dans le besoin ait soigneusement entretenu ses réseaux de relations. Pour qui ne veut pas courir le risque de l'ostracisme, les activités sociales et les dépenses qu'elles entraînent, obligatoires pour signifier l'appartenance au groupe et le respect de ses règles, sont un élément incontournable de la sécurisation de l'avenir. C'est une forme d'assurance sociale mutuelle à laquelle il n'est guère possible de se soustraire.

56 Par ailleurs, il existe des liens entre une organisation de l'espace et de la production, adaptée aux particularités du milieu biophysique et un type d'organisation et de fonctionnement de la société. Les caractéristiques des différents droits foncières traditionnels en sont des aspects. Les adaptations entre les modes de gestion des ressources, la structure et les règles de fonctionnement de la société, garantes de leur reproductibilité, c'est-à-dire de leur durabilité, en sont d'autres.

- 57 En résumé, en situation d'ouverture au marché, le riz conserve toujours de fortes valeurs foncière, culturelle et alimentaire qui s'expriment à travers l'organisation des terroirs, la vie sociale, les transferts financiers et jusque dans le choix des variétés : les critères gustatifs et nutritifs sont généralement privilégiés par rapport aux critères quantitatifs. Mais dans les cas que nous avons étudiés, la force de travail investie dans la riziculture tend à se limiter, le plus souvent, à la production de la quantité nécessaire à l'autosuffisance alimentaire et/ou à la sécurisation foncière. Ces arbitrages sont économiquement cohérents dans la mesure où si le riz nourrit toujours, il ne constitue pas actuellement la source principale des revenus monétaires.
- 58 Toutefois, il est possible d'observer des situations différentes. C'est le cas de zones où un certain nombre de conditions sont réunies: relative proximité des marchés urbains qui offrent des possibilités de diversification, désenclavement permettant l'évacuation à travers des circuits commerciaux organisés de produits agricoles à forte valeur ajoutée (légumes, fruits...), sécurisation de la production rizicole par des aménagements permettant, à travers un bon contrôle hydraulique, de dégager du temps de travail. Dans ce cas que l'on rencontre essentiellement au sud de Conakry (Kabak, Forécariah) et, dans une moindre mesure, dans le sud de la plaine de Monchon, on assiste à une augmentation de la production rizicole.
- 59 Le cas typique est celui de Kabak où les effets induits des soins et des intrants nécessaires à la culture de plein champ du gombo ont un effet bénéfique sur la riziculture devenue largement excédentaire bien que les paysans n'y investissent pas plus de travail. La commercialisation des surplus profite alors des effets de synergie des circuits créés pour les autres produits pour lesquels les marges bénéficiaires sont plus importantes. Cette dynamique entraîne, faute de temps disponible, l'abandon des activités dont la rentabilité est jugée inférieure ou la pénibilité supérieure comme la fabrication du sel qui a pratiquement disparue de l'île. Dans cet exemple, il est clair que l'augmentation de la production rizicole n'est pas activement recherchée. Elle est la conséquence d'une diversification et d'une intensification de l'ensemble du système rural. C'est un phénomène comparable qui affecte la zone de Forécariah avec les cultures maraîchères, de melons, de pastèques et d'ananas.

Les logiques des projets sectoriels ne prennent pas en compte la complexité des systèmes ruraux

- 60 Même s'il comporte des actions périphériques ou associées, l'intervention de développement est encore conçue de manière sectorielle : riziculture, pêche, saliculture sont considérées comme des activités sans nécessaires connexions avec d'autres secteurs. Elles s'adressent alors à des groupes en considérant que le secteur objet de l'intervention est leur activité principale, sinon exclusive. Or, on a vu à quel point, en mangrove, la complémentarité des activités et leur intégration dans des systèmes multi-actifs sont rendues nécessaires par les contraintes du milieu et, de plus, légitimées par leur adaptabilité au changement social. Cette situation rend l'appropriation de l'intervention difficile et éloigne ses résultats des objectifs initiaux. En outre, ces approches conduisent à négliger la complexité des transferts financiers qui permettent de décloisonner les activités, ou les contraintes inhérentes à l'organisation des filières de commercialisation.
- 61 Premièrement, l'intervention sectorielle est sous-tendue par une logique productiviste : l'augmentation de la production doit générer des revenus et alimenter la demande au niveau national. Ces revenus doivent aussi en partie être réinvestis dans l'activité concernée afin de la pérenniser ou de la moderniser. Or les multi-activités sont conçues non pas dans une logique de productivité mais de sécurisation et les investissements financiers consentis, les choix techniques et les modes de gestion seront fondamentalement différents. Dans les contextes écologique, économique et social de la Guinée Maritime, il existe une très forte cohérence à pratiquer des multi-activités opportunistes. Il s'agit avant tout d'optimiser la force et le temps de travail disponible pour sécuriser l'avenir dans un univers caractérisé par une absence de

systèmes publics de protection sociale ainsi qu'une faible plasticité économique et technique face aux aléas de la production et de la conjoncture.

62 Deuxièmement, ce schéma productiviste nécessite un surcroît d'investissement en argent ou en temps de travail que les paysans ne sont pas en mesure de fournir ou hésitent à fournir dans des conditions dont ils savent, par expérience, qu'elles représentent des paris agronomique et économique risqués. Ce qui est demandé au paysan à travers l'engagement d'intensifier, c'est, à force de travail constante, de désinvestir en travail dans des multi-acti-vités qui rapportent l'essentiel des revenus monétaires, pour investir plus de temps sur une seule production. Dans ce contexte marqué par une très faible plasticité économique vis-à-vis de l'aléa, cela constitue pour lui une augmentation de la prise de risque et une diminution du revenu monétaire.

63 L'exemple de l'appui à la riziculture de mangrove est éloquent : dans ce domaine ont été menées depuis l'après-guerre des opérations sectorielles caractéristiques. Elles ont toutes eu en commun une logique productiviste affirmée qui a conditionné des modes d'intervention comparables : mise à disposition d'aménagements à grande échelle (plusieurs dizaines à plusieurs milliers d'hectares d'un seul tenant) et mesures d'accompagnement composées dans un premier temps de vulgarisation agronomique, complétées par la suite par des structures communautaires telles que des banques de soudure.

64 A l'heure actuelle, la plupart de ces périmètres sont inefficaces : ils n'ont pas permis les augmentations substantielles de rendements attendues. Les raisons en sont multiples. D'abord, la conception des aménagements les rendait peu fiables face à l'hétérogénéité et à la mobilité du milieu biophysique. Les usagers qui ont une connaissance empirique très poussée de leur terroir connaissent par avance les risques liés à de tels aménagements et hésitent à y investir plus que de raison. Force est de constater qu'ils ont eu souvent raison de se méfier. Ensuite, les contraintes de fonctionnement, d'entretien et de gestion d'un périmètre, nécessaires à l'amélioration de la productivité et à sa rentabilisation économique, impliquent que les adhérents bénéficiaires des aménagements se plient à des tâches déterminées, répétitives et uniformes en termes de techniques de production, de calendrier des différents travaux et de mode de gestion d'un espace considéré comme devant recevoir uniformément la même quantité de travail et les mêmes soins.

65 Ces organisations du travail, du temps, de l'espace, obligatoires pour que le système fonctionne correctement techniquement et économiquement, sont totalement différentes de celles que les paysans pratiquent depuis toujours et ont éprouvé comme pouvant assurer leur reproduction au travers des incertitudes climatiques, écologiques, économiques et sociales. Traditionnellement, ils développent des aménagements à gestion familiale qui leur permettent de s'adapter aux caractéristiques locales de chaque secteur et de développer en toute liberté leurs propres stratégies. L'aménagement représente donc souvent une contrainte supplémentaire qui ne remplit pas forcément son objectif de sécurisation. Peu approprié, son entretien par les paysans est souvent bâclé lorsqu'il n'est pas rendu impossible par l'importance des moyens nécessaires.

66 Leur choix d'adhérer à des projets de ce type, et ce, malgré le risque qu'implique la mise en retrait d'activités complémentaires, peut s'expliquer par le fait qu'ils trouvent ainsi le moyen de financer à un prix attractif des aménagements qu'ils n'auraient pas pu réaliser seuls. Dans ce cas c'est la fonction de sécurisation qui est l'élément déterminant de l'adhésion, car elle limite le risque alimentaire en permettant de dégager du travail. Mais, c'est aussi, comme à Douprou ou à Kabak, la création et la remise en état d'infrastructures favorable au désenclavement, et les compléments de revenus résultant du projet qui sont des éléments de motivation.

67 En fin de compte, ils acceptent les éléments du projet avec comme idée de l'adapter à leur mode de fonctionnement et de mise en valeur, l'aménagement perdant dans ce cas sa finalité productiviste pour devenir un facteur de limitation du risque sur une activité incontournable du système rural. Et l'on peut se poser la question de savoir si, à l'inverse de ce qui est attendu

d'eux, ces aménagements ne leur permettent pas, en fait, de désinvestir en travail pour une production équivalente et sécurisée, c'est-à-dire de dégager du temps pour des activités à plus forte valeur ajoutée. De ce point de vue, l'aménagement va dans le sens d'un renforcement des multi-activités. Ce n'est pas le but initialement recherché par le projet, mais c'est certainement un facteur de développement économique.

68 S'il semble acquis que les buts poursuivis par un projet et par les paysans qui l'acceptent sont rarement convergents, il serait cependant inexact de penser que, parce que les objectifs initiaux ne sont pas remplis, le projet a échoué. L'exemple de Kaback est tout à fait clair : aucun des projets d'intensification de la riziculture n'a rempli ce but. Leurs diverses retombées, et en premier lieu le bac et les pistes, n'en ont pas moins permis de faire de l'île une zone rurale démographiquement attractive et relativement prospère. Comme le montre, dans un autre domaine, l'histoire de l'introduction des salines mixtes où les paysans ont accepté les bâches mais ont gardé le principe ancestral de la terre grattée⁵, les opérations de développement et leur contenu technique sont ainsi souvent détournées de leur objectif initial, réinterprétées, capitalisées de manière différente par les paysans, et c'est en cela qu'elles sont, de toute façon, utiles.

Quels enjeux pour la zone littorale de Guinée Maritime ?

69 Nous avons vu que lorsqu'un certain nombre de conditions préalables sont réunies, des dynamiques endogènes se créent et s'avèrent efficaces pour générer un processus de développement. Aussi, face aux tendances lourdes qui affectent à des degrés divers l'espace et les sociétés du littoral guinéen, l'un des principes de base de l'intervention pourrait consister à s'insérer dans ces dynamiques pour les accompagner, en améliorer l'efficacité, en palier les faiblesses, en limiter les effets potentiellement dangereux. Dans ces domaines, l'enjeu des développements économique et social est étroitement lié à l'enjeu écologique.

Les enjeux économique et social

70 La généralisation de la monétarisation et la croissance économique des campagnes, corollaires des changements politique et social des deux dernières décennies, se sont accompagnées de la monétarisation et de la diversification de multi-activités dont le principe est fort ancien. La rémunération de l'unité de temps travail investi dans la riziculture n'étant pas concurrentielle par rapport à celle offerte par la plupart des autres activités, cela a conduit, lorsque sont réunies les conditions d'ouverture au marché, à une intensification globale des systèmes ruraux qui, en retour, est susceptible de profiter à la riziculture. Ce processus est rendu possible grâce à la circulation des capitaux et de la main-d'œuvre entre activités au sein des unités de production.

71 Cette intensification globale est cependant difficile dans les zones les plus enclavées. Elle se traduit alors, comme dans le cas des Tristao, par une spécialisation risquée et par une régression technique de la riziculture dont la maîtrise nécessite un investissement important en travail. Dans de bonnes conditions d'accès au marché, ce sont les activités à forte valeur ajoutée qui, de plus en plus souvent, la financent. Ce financement peut être direct à travers le recours à la main-d'œuvre salariée, ou indirect à travers les diverses conséquences du développement de l'agriculture commerciale. Dans ce dernier cas, l'augmentation de la production rizicole et sa commercialisation doivent être comprises comme une conséquence de l'intensification du système rural qui permet cette augmentation sans investissement direct supplémentaire en argent ou en travail. Toute opération sectorielle qui se focaliserait sur l'intensification de la seule riziculture se heurterait à cette réalité.

72 Par contre, la sécurisation de la production rizicole, facteur important de gain de temps et de réduction de l'incertitude économique, est un élément clé de l'intensification du système rural. Dans ce domaine, les aménagements lourds, comportant des ouvrages importants, fixes, coûteux, et donc conçus pour être rentabilisés sur une longue période, exigeant une organisation rigide du temps de travail, impossibles à modifier rapidement et à moindre

coût avec des moyens techniques réduits, ont fait la preuve de leur inadaptation, aussi bien pour les plaines de front de mer que pour celles d'estuaire. Ces projets, ont cependant eu ponctuellement des résultats, mais très différents des prévisions et, surtout, obtenus aux prix d'investissements financiers considérables.

73 Aussi, la sécurisation pourrait être obtenue à l'aide d'aménagements suivant d'aussi près que possible, en les améliorant, les techniques utilisées par les paysans. Non seulement pour permettre leur indispensable appropriation, mais aussi parce que ces techniques sont, en l'état, les plus efficaces dans les contextes écologique, foncier, social et économique local. Ils doivent être de petite taille pour permettre une gestion décentralisée, souples et peu coûteux pour répondre à la mobilité du milieu hydro-sédimentaire, peu gourmands en temps et / ou argent pour leur entretien. La sécurisation de la production devrait avant tout être comprise comme devant permettre de dégager du travail et non comme impliquant automatiquement l'intensification.

74 Ce développement économique des campagnes est également important en termes d'aménagement du territoire car il pourrait permettre de limiter la poursuite de la polarisation de l'espace littoral en luttant contre l'exode rural. Maîtriser les rapports ville-campagne, c'est avant toute chose améliorer les conditions de travail et de vie de manière à ce que le départ à la ville ne soit plus la seule alternative. Pour les régions les plus enclavées, cette amélioration passe aussi par l'accès aux infrastructures de base : eau potable, services de santé et d'éducation, parfois dramatiquement rares. Tout ceci est connu, mais cette amélioration passe aussi par des mesures accompagnant la transition vers une économie rurale plus ouverte aux échanges : désenclavement, appui financier à la diversification des activités, soutien à l'organisation des producteurs de manière à leur permettre de mieux maîtriser la commercialisation. Sous certaines conditions, l'inversion des tendances migratoires est possible, l'exemple de Kabak le montre.

75 L'enjeu est de taille, car la polarisation spatiale du littoral guinéen s'exprime avant tout par une croissance urbaine considérable: Conakry est passée de 600 000 à 1 000 000 habitants entre 1990 et 1996, accroissement principalement absorbé par les communes périphériques. La ceinture rurale de Conakry se densifie rapidement : les sous-préfectures de Coyah-centre, Manéah et Wonkifong enregistrent également des taux de croissance importants. Cet afflux de population se produit également dans les centres urbains secondaires de la région : Kamsar, Kindia ou encore Fria et Sangarédi sont en pleine croissance. Cet ensemble de dynamiques n'est pas sans conséquences sur les écosystèmes et singulièrement sur la mangrove.

L'enjeu écologique

76 Face à cette évolution le véritable risque pour la mangrove de Guinée est que la complémentarité des activités sur un même espace, créatrice de richesses, se transforme, parfois rapidement comme près des villes, en demandes concurrentes génératrices de tensions sur les différentes ressources. Car, avec le développement de la demande, le rôle croissant des filières commerciales et l'amplification de la polarisation de l'espace, ce qui tend à être pris en compte est plus le temps court, permettant le fonctionnement économique de la filière, que le temps long de la reproduction de la ressource écosystémique.

77 Dans ce domaine l'action devrait avoir comme objectif institutionnel de compenser ou de pallier l'affaiblissement des règles traditionnelles d'accès aux ressources des zones de mangrove. Tirées par la croissance de la monétarisation et des activités, les possibilités de gains en numéraire se multiplient. En l'absence de contrôle social centralisé des terroirs et d'instances de décision collectives, ils peuvent conduire à la délégitimation des règles communes, non contraignantes, qui réglementent leur appropriation et leur gestion, c'est-à-dire au passage d'une situation d'accès surveillé visant prioritairement aux reproductions sociale et écosystémique, à une forme d'accès libre qui autorise des comportements de prédation.

- 78 Ce point est particulièrement important. Car si la situation de pression accrue sur les écosystèmes est, en tant que telle, classique dans une économie en développement, elle doit cependant porter en Guinée Maritime à une particulière prudence. Le fonctionnement actuel des unités écologiques, le renouvellement de leurs ressources, sont étroitement liés, sous la contrainte du climat, à leurs interrelations permanentes, tant biophysiques qu'anthropiques. Leur grande diversité biologique et leurs productivités remarquables résultent des multiples jeux d'interfaces entre les différentes facettes écologiques qui la composent. Au sein de ce système agro-écologique complexe, en constant réajustement dynamique, les marais maritimes à mangrove constituent une unité particulièrement fragile, entièrement dépendante des deux autres et en grande partie à l'origine de la richesse des eaux côtières.
- 79 Appuyer et structurer les dynamiques locales en s'y insérant tout en créant les conditions techniques et institutionnelles du contrôle de la gestion des ressources par les populations locales et les collectivités décentralisées est peut-être l'une des voies à explorer pour avancer sur la voie d'un développement durable.

Bibliographie

- ALEXANDRE L.R.**, dir., 1987 – Colloque sur l'érosion côtière, Conakry, République de Guinée. S.e., Conakry, 69 p.
- ANDRÉ V.**, 1994 - Modes de mise en valeur et dynamiques de l'environnement dans les pays des Rivières du Sud. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac. (Mémoire de DEA)
- BARRIER E., SEKOU F., TINGUINO J. SAA et GONONAN T.**, 1998a - Evolution du système éducatif guinéen : évaluation en deuxième année. CIEP / CNCESE, Conakry, 200 p.
- BARRIER E., SEKOU F., TINGUINO J.S. et GONONAN T.**, 1998b - Evolution du système éducatif guinéen : évaluation en deuxième année. Résumé et premières suggestions. CIEP / CNCESE, Conakry, 70 p.
- BAZZO D.**, 1987 - Contribution à l'étude des mangroves, évolution du casier de la Soubouya entre 1954 et 1988, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac, 100 p. (mémoire de Maîtrise.)
- BAZZO D.**, 1993 - Caractéristiques des mangroves d'Afrique de l'Ouest, évolution du climat et variations des conditions physiques. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac, 110 p. (Mémoire de DEA)
- BAZZO D., LAUFFER M. et ROSSI G.**, 1998 - Pratiques locales et intensification de la riziculture en mangrove : l'exemple guinéen. In : Colloque UMR Regards CNRS-IRD, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac, pp. 69 - 81.
- BEAVOGUI L., BERETE I. et N'DIAYE M.**, 1993 - Zonage de la Guinée maritime (continentale). Conakry, 16 p + figures.
- BERTRAND F.**, 1986 - Etude comparée des systèmes littoraux de Kakossa et de Kaback. Projet Érosion Côtière, Conakry, 31 p.
- BERTRAND F.**, 1988a - Ecologie et aménagement des mangroves guinéennes. Université de Toulouse Le Mirail, Toulouse, 99 p. (mémoire de maîtrise)
- BERTRAND F.**, 1988b - L'utilisation de la télédétection dans l'inventaire agro-écologique des mangroves : l'exemple des rias du haut Kapatchez. Conakry, 2 p.
- BERTRAND F.**, 1988c - Dynamique et conservation des ressources d'une plaine à cheniers : l'exemple de la plaine de Koba. Projet Érosion Côtière, Conakry, 2p.
- BERTRAND F.**, 1988d - Ecologie et aménagement des mangroves guinéennes: exemple des rias du haut Kapatchez (République de Guinée), Projet Érosion Côtière, Conakry, pp. 393 - 396.
- BERTRAND F.**, 1988e - L'originalité des mangroves de Guinée dans le monde tropical humide Projet Érosion Côtière, Conakry, 10 p.
- BERTRAND F.**, 1988f - Cartographie des mangroves deltaïques du rio Pongo (Guinée) par analyse comparée des données multispectrales SPOT ET IRC. Projet Érosion Côtière, Conakry, 6 p.

BERTRAND F., 1991 - Contribution à l'étude de l'environnement et de la dynamique des mangroves de Guinée données de terrain et apport de la télédétection. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac, 328 p + annexes. (thèse de Doctorat)

BERTRAND F., 1995 - Kapatchez: un projet entre les mains des paysans. In : Colloque international CNRS/CIRAD : Quel avenir pour les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac, 12 p.

BONNAUD C., 1996 - Etude préliminaire à la constitution d'un SIG. sur la basse Guinée, IRD, Conakry ; Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac, 205 p.

BOULVERT Y., 1999 - Documents phytogéographiques guinéens avec 52 cartes 1/4.000.000^{ème}. IRD, Conakry – Paris, 213 p. + bibliographie.

Bulletin statistique des pêches, année 1997. CNSHB, Conakry, 35 p + annexes.

CAMARA A.A., 1998 - Dynamique de l'occupation de l'espace de la plaine de Monchon, Observatoire de la Mangrove, Conakry, 90 p + annexes. (mémoire de maîtrise)

CHAUVE F., 1996 - Système de production et stratégies paysannes en Guinée littorale: étude de cas dans un village de mangrove, Mengbé et un village d'arrière mangrove; Hamdallaye (République de Guinée), Observatoire de la Mangrove, Conakry ; Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 126 p + annexes. (mémoire de Maîtrise)

CORMIER-SALEM M.C., 1995 - Du riz, des poissons, des hommes . stratégies paysannes des populations littorales de Rivières du Sud (du Sénégal à la Sierra Leone). In : Colloque international CNRS/CIRAD : Quel avenir pour les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest. Université Michel de Montaigne- Bordeaux 3, Pessac, 14 p.

CORMIER-SALEM M.C., dir., 1999 - Rivières du Sud. Sociétés et mangroves ouest africaines. IRD, Paris , 2 vol., 416 p et 288 p.

COYNE & BELIER, Paris, 1983 - Plan général d'aménagement hydraulique de la Guinée maritime. Dossier final. Conakry.

volume 1 : Rapport général, 169 p., volume 2 : Hydrologie, 63 p., volume 3 : Aménagements hydrauliques, 134 p. + annexes, volume 4 : Utilisation des eaux, 186 p., volume 5 : Agriculture., 104 p.

DOURNEAU H., 1996 - Riziculture de mangrove: unité ou diversité? Etude de cas dans une plaine de mangrove, Mengbé et une plaine d'arrière mangrove, Daboro (République de Guinée). Observatoire de la Mangrove, Conakry , Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac, 157 p + annexes. (mémoire de maîtrise)

FAURE H., MARÇAIS J. et SOUGY J., 1972 - Recherches géologiques en Afrique. Travaux géologiques en Afrique de l'ouest (1968 - 1971), CNRS, Paris, 82 p.

GUINEE. D.N.S.I., 1983 - Recensement général de la population et de l'habitat. Conakry, 170p.

GUINEE. DIRASSET, 1993 - Schéma régional d'aménagement et de développement de la Guinée maritime, Conakry, 262 p.

GUINEE. DIRECTION GÉNÉRALE DU PLAN, 1983 - Etudes guinéennes de population, analyse de la situation démographique actuelle et des tendances passées et futures : perspectives de population en Guinée à l'an 2020, Conakry, 36 p.

GUINEE. DIRECTION GÉNÉRALE DU PLAN, 1986 - Etudes guinéennes de population. Conakry, 39 p.

GUINEE. DIRECTION NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE, 1983 - Recensement général de la population et de l'habitat. Conakry, 178 p.

GUINEE. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, 1988 - Annuaire statistique enseignement primaire. Conakry, 92 p.

GUINEE. MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT, 1991 - Schéma national d'aménagement du territoire. Conakry, 220 p.

GUINEE. MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ÉNERGIE, 1998a - Potentiel minier de la Guinée : bauxite, Conakry, 2 p.

GUINEE. MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ÉNERGIE, 1998b - Potentiel minier de la Guinée : diamants. Conakry, 2 p.

- GUINEE. MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ÉNERGIE**, 1998c - Potentiel minier de la Guinée : fer, Conakry, 2 p.
- GUINEE. MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ÉNERGIE**, 1998d - Potentiel minier de la Guinée : or, Conakry, 2 p.
- GUINEE. MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS**, 1999 - Port autonome de Conakry statistiques comparées janvier à décembre 1998–1999. Conakry, 28 p.
- GUINEE. SERVICE STATISTIQUE ET PLANIFICATION**, 1996 - Annuaire statistique 1996. Enseignement supérieur, Conakry, République de Guinée, 128 p.
- GUINEE. SERVICE STATISTIQUE ET PLANIFICATION**, 1997 - Annuaire statistique 1996–1997. Enseignement primaire, Conakry, 208 p.
- HUE P.**, 1993 - Guinée, bibliographie commentée. Conakry, 114 p + index.
- KAWALEC A.**, 1979 - Climatologie de Guinée. Conakry, 96 p.
- LAUFFENBURGER M.**, 1995 - Dynamique des milieux mangroves au travers d'une étude des indicateurs géomorphologiques. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac. (mémoire de DEA)
- LAUFFERT M.**, 1998 - Mission Douprou, octobre- novembre : rapport de synthèse. Observatoire de la Mangrove, Conakry, 40 p.
- LAUFFERT M. et JEANNETTE M.G.**, 1999 - Mission conjointe à Douprou (Boffa), 17 juin - 10 août 1999 : rapport de synthèse. Observatoire de la Mangrove, Conakry, 51 p.
- LEFRAIS S.**, 1999 - Etude d'impact de l'enclavement sur les stratégies paysannes en milieu insulaire de mangrove : exemple l'île de Taïdi (Kamsar), Observatoire de la Mangrove, Conakry ; Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac, 120 p. (mémoire de maîtrise)
- LEVOYE S.**, 1998 - Etude des conséquences socio-économiques du polder expérimental de Yangoya, Observatoire de la Mangrove, Conakry ; Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac, 170 p. + annexes. (mémoire de maîtrise)
- MARCELLIN Y.**, 1987 - Erosion du littoral. in : Colloque de Conakry, L.C.H. de France, pp. 153 -169.
- MARIEU B. et SANGARE S.**, 1993 - Bassins fluviaux du Konkouré et de la Fataala (République de Guinée) : données hydrologiques corrigées et mises à jour sur 10 stations hygrométriques, MRNE, Conakry, 57 p.
- MAYEUX V.**, 1997 - Les impacts de l'érosion côtière sur la dynamique de l'occupation du sol en zone de mangrove : le cas: l'île de Kaback. Observatoire de la Mangrove, Conakry ; Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 92 p + annexes. (mémoire de maîtrise)
- NATIONS UNIES. UNESCO**, 1985 - Erosion côtière en Afrique de l'Ouest et du Centre. Unesco, Paris, 174 p + annexes.
- PESTANA G.**, 1994 - Mutations sociales et dynamiques de l'occupation de l'espace des pays des Rivières du Sud. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac. (DEA)
- PRATI.**, 1997 - La riziculture en Afrique de l'Ouest : approche synthétique et cartographique, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3. (mémoire de maîtrise)
- PRIE G.**, 1997 - Stratégies paysannes à Koba. Etude de deux villages : Mankountan en front de mer et Katep sur le plateau. Observatoire de la Mangrove, Conakry ; Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac. (mémoire de maîtrise)
- RAPHAËLLE C.**, 1998 - Contribution à la prise en compte des relations de genre dans les politiques de développement. participation des femmes au développement de la Guinée maritime. AFP-ASSODIA, Conakry, 115 p + annexes.
- RIBEREAU C.**, 1996 - Gestion des espaces littoraux et maladie du sommeil : exemple de Dubréka. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac, 145 p. (mémoire de Maîtrise)
- RIGOLE C.**, 1999 - La plaine de Monchon et ses aménagements : une dynamique étroitement liée, Observatoire de la Mangrove, Conakry ; Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, 121 p. (mémoire de Maîtrise,)

- ROBERT N.**, 1995 - La filière du sel dans l'ensemble de la Guinée (sel local et sel importé). AFP, Conakry, 104 p.
- ROBERT N.**, 1997a - Conakry, une capitale face aux enjeux de l'urbanité. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac.
- ROBERT N.**, 1997b - Du sel et des hommes, Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3. (mémoire de DEA)
- RUË O.**, 1995 - La mémoire des mangroves : revue et évaluation en milieu de mangrove depuis 50 ans. Union Européenne, Conakry, 114 p.
- SCHMITT B.**, 1991 - Analyse économique des différenciations de la croissance démographique au sein de l'espace rural. INRA, Paris, pp. 209 - 217.
- SECA**, 1987a - L'écosystème mangrove. Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Conakry, 10 p.
- SECA**, 1987b - Aspects forestiers. Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Conakry, 7 p.
- SECA**, 1987c - Sol et agriculture. Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, Conakry, 5 p.
- SECA**, 1987d - Mangrove d'Afrique et de Madagascar : protection et mise en valeur, Volume 2, Annexes, 83 p.
- SECA**, 1987e - Mangroves d'Afrique et de Madagascar : protection et mise en valeur les mangroves de la Guinée, 21 p.
- SECA**, 1990 - Etude et élaboration du schéma directeur d'aménagement de la mangrove guinéenne. (SDAM), Montpellier, 92 p + annexes.
- SEPIA**, 1993 - Plan national d'action pour l'environnement : stratégies, planification intégrée et action pour l'environnement. Conakry, 69 p.
- SOUMAH Y.**, 1998 - L'évolution de la culture maraîchère dans la préfecture de Coyah. Observatoire de la Mangrove, Conakry ; 94 p + annexes. (mémoire de maîtrise)
- TRACTEBEL DEVELOPPEMENT**, 1994 - Stratégie d'intervention en zone de mangrove et projet pilote rapport définitif, DNGR, Belgique, 86 p.
- TRORE A., BLANCHET B. et FEUILLETTE F.**, 1995 - Riziculture de bas-fonds et aménagement peu coûteux au Mali : techniques par une démarche intégrée et participative. In : Colloque international CNRS/CIRAD, Quel avenir pour les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac, 11 p + tableaux et figures.
- ZAMMIT C.**, 1997 - Dynamiques environnementales en Guinée maritime. Dynamiques naturelles et formations apportées par les aménagements. Observatoire de la Mangrove, Conakry ; Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac. (mémoire de DEA)
- Mangroves de l'Afrique de l'Ouest, atelier de recherche conjointe, étude pluridisciplinaire de l'écosystème de la baie de Tabounsou et de l'estuaire du Soumbouya. Conakry et Dakar, 26 p + tableaux.
- AGRICULTURE**
- AFVP, Conakry**, 1993 - Projet de gestion de mangroves dans la préfecture de Coyah. requête de financement pour 1993- 1996. AFVP, Conakry, 26 p + annexes.
- AHOYO ADJOVIN R. et HEIDHUES F.**, 1995 - Contraintes, rentabilité et potentialités des systèmes de production intégrant le riz: cas de trois systèmes du sud du Bénin. In : Colloque international CNRS/CIRAD : Quel avenir pour les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac, 3 p.
- BAH A.**, 1995 - Rice culture and the Atlantic slave trade. In : Colloque international CNRS/CIRAD : Quel avenir pour les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac, 10 p.
- BARRY M.B.**, 1996 - Organisation du travail et diagnostic agronomique en riziculture de mangrove plaine Menkiné, Guinée maritime. CNEARC, Montpellier, 87 p+ Tableaux, figures et annexes.
- BARRY A., STRYKER D. et SALINGER L.**, 1991 - Incitations, avantages comparatifs et échanges régionaux de céréales dans le sous - espace ouest africain (114 a, 114 b, 114 c, 114 e.) cas de la Guinée, du Mali et du Sénégal. Conakry, 32 p.

- BEAUMONT L.**, 1991 - Diagnostic socio-économique et typologie des exploitations rizicoles du haut Kapatchez : conclusion générale et recommandations. Conakry, 15 p.
- BERGERON G., CAIVEAU G. et SOLAGES S.**, 1991a - Programme d'hydraulique villageoise en basse Guinée 750 forages : rapport de fin de 1^{ère} phase, annexes. BRGM Conakry, 218 p.
- BERGERON G., CAIVEAU G. et SOLAGES S.**, 1991b - Programme d'hydraulique villageoise en basse Guinée 750 forages : rapport de fin de 1^{ère} phase, résumé. BRGM, Conakry, 26 p.
- BERGERON G., CAIVEAU G. et SOLAGES S.**, 1993a - Programme d'hydraulique villageoise en basse Guinée 750 forages : rapport de fin de 1^{ère} phase. BRGM, Conakry, 35 p.
- BERGERON G., CAIVEAU G. et SOLAGES S.**, 1993b - Programme d'hydraulique villageoise en basse Guinée 750 forages : rapport de fin de 2^{ème} phase. BRGM, Conakry, 138 p.
- BERGERON G., CAIVEAU G. et SOLAGES S.**, 1993c - Programme d'hydraulique villageoise en basse Guinée 750 forages : annexe. BRGM, Conakry, 164 p.
- BONHEUR Y.**, 1996 - Programme d'appui aux initiatives locales dans les îles de Tristao. Conakry, 67 p.
- BOULIER F., SOUARE D. et KRADI C.**, 1993 - Diversité des stratégies paysannes dans la zone de Koba, Guinée. Conakry, 97 p + annexes.
- BUREAU CENTRAL D'OUTRE-MER, Paris**, 1989 - Etude de schéma directeur d'aménagement des pistes rurales : rapport final. Conakry, 49 p + annexes.
- CAMARA. A.B.**, 1995 - Elément sur les structures et les systèmes de production rizicole en Guinée, Conakry, 188 p.
- CATHERINE L. et PATRICE K.**, 1995 - Quel avenir pour la riziculture à Forécariah ? IRAG, Conakry, 50 p.
- CEFIGRE**, 1984 - L'hydrogéologie de l'Afrique de l'Ouest. Agridoc International France, 131 p + annexes.
- CHENEAU-LOQUAY A.**, 1989 - Contribution de la Guinée littorale à la sécurité alimentaire du pays. C.E.G.E.T. / C.N.R.S., Talence, 102 p + annexes.
- CHENEAU-LOQUAY A.**, 1995 - La dynamique des systèmes ruraux dans les pays des Rivières du Sud; une montée de la dépendance, des risques accrus. In : Colloque international CNRS/CIRAD : Quel avenir pour les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac, 18 p.
- ESTEVE J., ABROUSSE R. et GOURET S.**, 1989 - Potentialités et possibilités de relance de l'activité forestière : synthèse régionale et nationale Rapport. BDPA SCET AGRI, Paris, 88 p + cartes.
- FARATS A.**, 1997 - Projet de développement de la riziculture irriguée en Guinée maritime, phase préparatoire, enquêtes complémentaires au diagnostic initial. DNGR, Conakry, 20 p + annexes.
- GANSILE N.**, 1993 - Filière autres céréales, IRAG, Conakry, 64 p + annexes.
- GESLIN Ph.**, 1996 - Sur la « mémoire locale du développement ». In : Colloque « ONG et Développement du Nord aux Suds ». UMR REGARDS CNRS-IRD, Pessac, 10 p.
- GODON Ph.**, 1991 - Le point sur les acquis de la recherche rizicole en Guinée, IRAG Conakry, 12 p.
- GUINEE. DIRECTION GÉNÉRALE DE LA STATISTIQUE**, 1985 - Enquête agricole 1984. Résultats du dépouillement manuel, Conakry, 28 p.
- GUINEE. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES EAUX ET FORÊTS**, 1984 - Opération nationale pour le développement de la riziculture, Conakry, 66p.
- GUINEE. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DES EAUX ET FORÊTS**, 1997 - Etude de faisabilité technico-économique des aménagements hydro-agricoles de l'île de Kakossa. DNGR, Conakry, 111 p + Annexes.
- GUINEE. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE**, 1999 - Projet de développement de la riziculture irriguée en Guinée maritime, document élaboré pour le 2^{ème} comité de pilotage du PDRI – Guinée Maritime. DNGR, Conakry, 25 p + annexes.
- GUINEE. SERVICE NATIONAL DE STATISTIQUES AGRICOLES**, 1994 - Annuaire de statistiques agricoles, IRAG, Conakry, 18 p.

- GUINEE. SERVICE NATIONAL DE STATISTIQUES AGRICOLES**, 1995 - Annuaire de statistiques agricoles 1988–1993. IRAG, Conakry, 69 p.
- GUINEE. SERVICE NATIONAL DE STATISTIQUES AGRICOLES**, 1996- Enquête agricole 1995–1996 principaux résultats provisoires. IRAG, Conakry, 16 p.
- HARZA ENGINEERING COMPANY INTERNATIONAL**, 1964 - Rapport sur la rentabilité de la mise en valeur des terres rizicoles en Guinée. DNGR, Conakry, 180 p.
- HARZA ENGINEERING COMPANY INTERNATIONAL**, 1969 - Etude d'un programme d'aménagement hydro-agricole des terres rizicultivables de la basse Guinée, rapport final. Volume II : Pédologie. DNRG, Conakry, République de Guinée, 185 p + cartes.
- HERAL A. et LECALLO F.**, 1993 - Description des interventions des paludiers de Guérande dans le programme de gestion de la mangrove. AFVP - Universel Guérande, 15 p + annexes.
- JACQUES-FELIX H. et CHEZEAU R.**, 1960 a- Sols et groupements végétaux de la zone littorale de Guinée dans leurs rapports avec la riziculture : l'île de Kaback, Agronomie Tropicale, Paris, Tome XV, pp 325-341,.
- JACQUES-FELIX H. et CHEZEAU R.**, 1960 b - Sols et groupements végétaux de la zone littorale de Guinée dans leurs rapports avec la riziculture. La région de Koba, Agronomie Tropicale, Paris, Tome XV, pp. 609-623
- LAMBERT A. et DIALLO A.**, 1991 - Les grands acteurs du commerce du riz face à la libéralisation en Guinée, Conakry, 46 p.
- LOUIS BERGER S.A.**, 1998 - Etude relative à la mise en œuvre d'un système de gestion de l'entretien des pistes rurales : rapport de phase 1. DNGR, Conakry, 46 p.
- MEREDIEU J.**, 1951 - Etude des possibilités d'aménagement hydraulique du bassin du rio Kapachez, AOF. Service de l'agriculture, section génie rural, DNGR, Conakry, 41 p.
- PNUD / FAO, Conakry**, 1992 - Rapport général de l'enquête agricole permanente campagne 1991–1992. Conakry, 374 p. (Projet PNUD / FAO - GUI/89/007)
- RÉGION DE BOKÉ**, 1996 - Enquête agricole 1995, résultats. IRAG, Conakry, 38 p + annexes.
- RÉGION DE KINDIA**, 1996 - Enquête agricole 1995 – résultats. IRAG, Conakry, 37 p + annexes.
- SALMOU H., LAURENT L. et SOURISSEAU J.M.**, 1995 - Analyse comparative de l'impact de la dévaluation du franc cfa sur la riziculture dans les grands aménagements hydro-agricoles en Afrique de l'Ouest. In : Colloque international CNRS/CIRAD : Quel avenir pour les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac, 13 p + tableaux et figures.
- GOVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'AOF, SERVICE DE L'AGRICULTURE, Dakar**, 1955 - Rapport agricole. IRAG, Conakry, 213 p.
- SIDIBÉ M.**, 1993 - Filière riz. IRAG, Conakry, 39 p + annexes.
- SOENEN I. et TRAINÉAU D.**, 1991 - Stratégies paysannes à Koba. AFVP, Conakry, 45 p + annexes.
- SOENEN I. et TRAINÉAU D.**, 1992 - Le sel à Koba. AFVP, Conakry, 31 p.
- SOUARE D.**, 1995 - La riziculture traditionnelle sur les terres de mangrove en basse Guinée. In : Colloque international CNRS/CIRAD : Quel avenir pour les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac, 11 p + figures.
- SOW M.**, 1995 - Amélioration de la productivité des rizières acides de mangrove en Guinée au moyen d'amendement calcaire coquillier. In : Colloque international CNRS/CIRAD : Quel avenir pour les rizicultures de l'Afrique de l'Ouest. Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, Pessac, 20 p + Figures.
- SOW M. et RUË O.**, 1990 - Erosion côtière en Guinée. Projet Études Côtières, Conakry, 4 p.
- SOW M. et RUË O.**, 1991 - Contribution du projet études côtières à l'établissement de la Lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA). Projet Études Côtières, Conakry, pp.113 -117.
- SYLLA. A.**, 1993 - Filière plantes à racines et tubercules. IRAG, Conakry, 25 p + annexes.
- THORIGNE J.H.**, 1990 - Secteur agricole et rural en république de Guinée de 1958–1990, MAE, Conakry, 49 p + annexes.

TOUNKARA N.B., 1993 - Filière légumineuses alimentaires. IRAG, Conakry, 46 p + annexes.

Notes

1- Atlas infographique de Guinée maritime. Programme IRD – REGARDS - Ministère guinéen de l'agriculture sur financement de l'Agence Française de Développement

Pour citer cet article

Référence électronique

Georges Rossi, D. Bazzo et M. Lauffer, « La Guinée maritime aujourd'hui », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 217 | Janvier-Février 2002, mis en ligne le 13 février 2008. URL : <http://com.revues.org/index1033.html>

À propos des auteurs

Georges Rossi

Professeur à l'Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3, UMR CNRS – IRD Regards

D. Bazzo

UMR CNRS - IRD Regards

M. Lauffer

UMR CNRS - IRD Regards

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Résumé / Abstract

Les travaux menés à l'occasion du programme « Observatoire des mangroves de Guinée », soit la cartographie de l'ensemble des informations thématiques disponibles sur la Guinée Maritime, une cartographie plus fine pour des sous-préfectures témoins, des enquêtes directes sur un échantillon de villages sur les thèmes des modes de mise en valeur, de leurs contextes ethno-historiques, sociaux et économiques, permettent de faire apparaître les principales dynamiques qui affectent la Guinée Maritime depuis la libéralisation économique de 1984. Deux tendances lourdes se dégagent : la monétarisation croissante des activités dans les campagnes et la polarisation de l'espace régional. Ces dynamiques conjuguées sont porteuses de progrès social mais constituent aussi un nouveau risque pour les ressources.

Coastal Guinea Today. The research and study undertaken during the “Observatory of the Guinean Mangroves” program, whether the mapping of the total information available regarding Coastal Guinea, or a more detailed mapping for the sub-prefecture areas concerned, plus direct investigations based on a selection of villages as regards development, their ethno-historical, social and economic contexts, make it possible to reveal the main dynamic forces that affect Coastal Guinea since the economic liberalization inaugurated in 1984. Two tendencies, pregnant with significance, stand out : the growing money-making activities in the countryside, and the polarization of the regional space. These combined dynamics are

encouraging for social progress, but they also constitute a new risk for the natural resources in the entire area.